



CHARTRE D'ENGAGEMENT AU COLLECTIF

LOISIRS DES JEUNES STÉPHANOIS

A QUI ELLE S'ADRESSE ?

Cette charte s'adresse aux structures d'éducation populaire et de prévention spécialisée stéphanoises accueillant des adolescents et jeunes (11 à 18 ans).

Le but de ce document est de clarifier les objectifs pour les interlocuteurs que sont :

- Les administrateurs des structures,
- Les directeurs,
- Les professionnels en charge des accueils.

Il s'agit d'un document de communication ayant vocation à mieux faire connaître le projet à l'ensemble des partenaires pédagogiques ou financeurs.

ELEMENTS HISTORIQUES

Le collectif LJS existe depuis 2004 suite à une commande institutionnelle qui visait à :

- Développer un projet partenarial prenant en compte la diversité des territoires stéphanois.
- Pour un public âgé de 11 à 18 ans.
- Portant sur les loisirs pendant les temps de vacances.
- Sur le principe d'une mutualisation des moyens (humains, logistiques...).

Ces modalités de travail répondaient aux besoins des jeunes et des structures.

LES VALEURS COMMUNES QUI ANIMENT LJS

Toutes les structures qui adhèrent au collectif LJS ont pour volonté commune et partagée de promouvoir des loisirs éducatifs, d'impliquer et de rendre acteurs les jeunes, de s'adresser à tous sans discrimination. Elles s'inscrivent dans une logique d'éducation populaire, d'épanouissement, de valorisation et de respect des individus.

Le Collectif LJS a pour objectif de rendre opérationnelles ces valeurs en dépit de toutes leurs complexités.

Le collectif LJS n'est pas réductible à un dispositif. Il est en perpétuel questionnement et évolution.

LES OBJECTIFS DU COLLECTIF LJS

Une plus-value éducative rendue possible par les engagements suivants :

- Travailler ensemble sur un territoire,
- Avoir une cohérence éducative,
- Faire vivre une dynamique territoriale,
- Favoriser une diversité partenariale au sein du collectif,
- Une présence régulière des institutions et des structures dans les travaux et réflexions du collectif,
- Susciter les prises d'initiatives et l'implication.

Une dynamique de réseau à cultiver pour :

- Créer du lien,
- Echanger des pratiques, des compétences, des expériences et les valoriser,
- S'informer,
- Réfléchir aux problématiques de la jeunesse,
- Elaborer des réponses adaptées à chacun des territoires,
- Enrichir l'offre de loisirs éducatifs en direction de la jeunesse,
- Promouvoir le travail du collectif LJS.

LE FONCTIONNEMENT

L'adhésion au projet du collectif : Elle se fait d'abord sur les valeurs et les objectifs. La Charte est soutenue par les institutions et signée par les représentants des associations.

Le socle fondateur des projets :

- Le public : jeunes des structures stéphanoises âgés de 11 à 18 ans.
- Le partenariat : entre les signataires de la Charte et d'autres acteurs permettant la plus-value éducative.
- Les projets peuvent être conduits tout au long de l'année.

Charte élaborée par :

Les structures partenaires du collectif LJS :



Centre social
Le Colibri



Collectif coordonné par :



Soutenu par :



ville de Saint-Étienne
L'expérience design